

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération  
n°99-2020  
Point 4.4.9.11

### Point 4.4.9.11 de l'ordre du jour

**Ouverture du diplôme interuniversitaire Le trouble déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH) à tous les âges – Faculté de médecine**

#### EXPOSE DES MOTIFS

Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) est l'un des troubles les plus fréquents en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Le trouble persiste à l'âge adulte dans plus de 60 % des cas, ce qui correspond à une prévalence estimée à 3% en population adulte.

Le diagnostic du TDAH est parfois difficile car il existe une intrication avec de nombreuses comorbidités. La prise en charge nécessite une bonne compréhension du trouble, du fonctionnement et des attentes du patient. Les besoins et spécificités évoluent tout au long de la vie de l'individu. La prise en charge est multimodale et implique différentes professions

La France reste très en retard en matière de diagnostic et de prises en charge du TDAH basées sur les données scientifiques. Les soins qui sont encore mal organisés et un nombre insuffisant de professionnels sont formés. Comme souligné par la Haute autorité de santé en 2015, l'enseignement sur le TDAH est insuffisant, que ce soit en pédopsychiatrie, ou en psychiatrie d'adultes. De plus, des associations de patients et de parents de patients militent pour la promotion des bonnes pratiques internationales et leur diffusion en formation initiale, mais aussi en formation continue.

Pour la Faculté de médecine, il semble donc important de proposer un DIU d'envergure nationale sur le TDAH et sa prise en charge. Ce projet de DIU unit plusieurs universités actives et reconnues en matière de TDAH. Il comportera un enseignement de base en e-learning, et trois sessions présentiels à Lyon, Lille et Strasbourg.

Ce DIU est une formation complémentaire pour des professionnels de la santé déjà diplômés dans leur parcours initial (docteurs en médecine, psychologues titulaires du Master de psychologie ou de neuropsychologie, internes en psychiatrie, orthophonistes, psychomotriciens).

Les responsables pédagogiques du diplôme sont des praticiens spécialistes du TDAH. Dans l'équipe de Strasbourg, les principaux formateurs, sont affiliés à des équipes de recherche strasbourgeoises.

La gestion financière sera assurée par le Service de formation continue. Le montant du droit spécifique serait de 1900€ (droits d'inscription universitaire compris) et de 800€ pour les internes.

**Par 26 voix pour, la CFVU a approuvé l'ouverture du diplôme interuniversitaire Le trouble déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH) à tous les âges – Faculté de médecine.**

**Délibération**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'ouverture du diplôme interuniversitaire Le trouble déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH) à tous les âges – Faculté de médecine.

**Résultat du vote :**

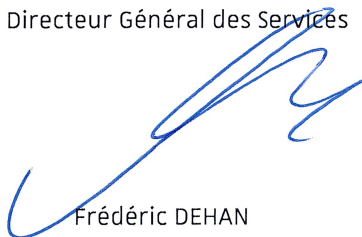
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

**Destinataires :**

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN

## I. Nature de la demande : création en Formation continue – 2020-2021

Date d'approbation par le Conseil de composante : 18 décembre 2019

## II. Exposé des motifs de la création / modification

Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) est l'un des troubles les plus fréquents en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Sa prévalence en population française a été estimée entre 3% et 5% chez l'enfant d'âge scolaire. Le trouble persiste à l'âge adulte dans plus de 60 % des cas, ce qui correspond à une prévalence estimée à 3% en population adulte. Ce trouble neurodéveloppemental retentit de façon majeure sur le fonctionnement scolaire/professionnel, relationnel et familial des enfants comme des adultes. Les études à long terme montrent que, par rapport à la population générale, les sujets TDAH abandonnent davantage l'école, accèdent moins aux études supérieures, perdent plus facilement leur travail, ont des relations familiales plus instables, commettent plus d'actes antisociaux et ont un risque plus élevé d'usage de tabac ou d'abus d'alcool et de drogue, ont plus d'accidents de la circulation, ont plus de troubles anxieux et dépressifs. Le défaut de prise en charge adaptée de cette pathologie peut avoir des conséquences sévères sur la vie entière des sujets et un coût important pour la société (1).

Le diagnostic du TDAH est parfois difficile car il existe une intrication avec de nombreuses comorbidités. La prise en charge nécessite une bonne compréhension du trouble, du fonctionnement et des attentes du patient. Les besoins et spécificités évoluent tout au long de la vie de l'individu. La prise en charge est multimodale et implique différentes professions : médecins de différentes spécialités (pédopsychiatres, neuropédiatres, psychiatres adultes, addictologues, généralistes), psychologues, neuropsychologues, professions paramédicales (rééducateurs, infirmiers).

La France reste très en retard en matière de diagnostic et de prises en charge du TDAH basées sur les données scientifiques. Les soins qui sont encore mal organisés et un nombre insuffisant de professionnels sont formés. Comme souligné par la Haute Autorité de Santé en 2015 (2), l'enseignement sur le TDAH est insuffisant, que ce soit en pédopsychiatrie, ou en psychiatrie d'adultes. De plus, des associations de patients et de parents de patients militent pour la promotion des bonnes pratiques internationales et leur diffusion en formation initiale, mais aussi en formation continue (3).

Il nous semble donc important de proposer un DIU d'envergure nationale sur le TDAH et sa prise en charge. Ce projet de DIU unit plusieurs universités actives et reconnues en matière de TDAH. Il comportera un enseignement de base en e-learning, et trois sessions présentiels à Lyon, Lille et Strasbourg.

Les **compétences visées** sont :

- Diagnostiquer un TDAH chez l'enfant / chez l'adulte
- Connaître et rechercher les comorbidités et diagnostics différentiels
- Évaluer l'impact fonctionnel d'un TDAH
- Comprendre le bilan neuropsychologique d'un TDAH
- Élaborer le programme thérapeutique d'un patient atteint de TDAH

- Connaître les classes médicamenteuses utilisées dans le TDAH, leurs particularités pharmacologiques, leur niveau de preuve, leurs effets secondaires, les hypothèses neuropsychopharmacologiques de leur mode d'action
- Connaître les différentes modalités d'intervention non-médicamenteuses du TDAH, leur niveau de preuve, leurs modalités de mise en œuvre (psychothérapies, remédiation cognitive, neurofeedback, neuromodulation)
- Définir des indicateurs cliniques et fonctionnels de suivi du patient avec TDAH
- Réaliser un programme de psychoéducation du patient avec TDAH et ses proches
- Mettre en place un repérage systématique des usages de substances et une prévention primaire ou secondaire des troubles addictifs tout au long de la vie
- Orienter et coordonner le parcours de soins des situations complexes
- Lister et mettre en place des mesures de compensation pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle (job coaching)

Appui sur les **organismes de recherche** de l'Université :

Les responsables pédagogiques du diplôme sont des praticiens spécialistes du TDAH. Une consultation spécialisée Dans l'équipe de Strasbourg, les principaux formateurs, sont affiliés à des équipes de recherche strasbourgeoises. Sébastien Weibel et Gilles Bertschy sont affiliés à l'Unité INSERM U1114, Carmen Schröder à l'Unité CNRS UPR 3212, et Luisa Weiner au laboratoire LPC – EA 4440.

Plusieurs projets de recherche autour du TDAH sont en cours, et particulièrement sous l'impulsion de Sébastien Weibel et Luisa Weiner, autour de la caractérisation clinique et neuropsychologique de la dysrégulation émotionnelle et de l'accélération des pensées dans le TDAH, de la compréhension des mécanismes neurocognitifs de l'attention, ainsi que des approches psychothérapeutiques et psychoéducatives dans le TDAH.

Cette proche collaboration avec le monde de la recherche permettra d'appuyer les enseignements sur les données scientifiques les plus récentes.

#### **Place dans l'offre de formation de l'Université de Strasbourg :**

L'Université de Strasbourg propose plusieurs diplômes dont les détenteurs seraient susceptibles de vouloir poursuivre leur formation avec ce DIU sur le TDAH :

- Diplôme d'Etudes Spécialisées de Psychiatrie
- Master de Psychologie (Parcours Psychologie clinique en thérapie comportementale et cognitive ; Parcours Psychologie clinique du développement et des apprentissages ; Parcours Neuropsychologie cognitive clinique)
- Diplôme d'Etat d'orthophonie et de psychomotricité

A Strasbourg, un enseignement de base sur le TDAH est déjà pratiqué par Pr Gilles Bertschy et Dr Sébastien Weibel au cours du Diplôme d'Etudes Spécialisées de Psychiatrie, que ce soit dans les enseignements théoriques ou dans l'encadrement clinique. D'autres enseignants qui vont participer au DIU proposent également un enseignement spécifique dans le TDAH : Pr Carmen Schroeder dans le cadre de la Formation Spécialisée Transversale de pédopsychiatrie ; Mme Luisa Weiner (MCU en Psychologie) dans le cadre du Master Psychologie clinique en thérapie comportementale et cognitive). Ces enseignants interviennent pour des cours sur le TDAH dans d'autres masters : Parcours Neuropsychologie cognitive clinique, Master Neurosciences.

#### **Place du DIU dans l'offre de formation au niveau national**

Il n'existe pas de formation au niveau national sur le TDAH. A notre connaissance, il n'y a eu en France qu'un DU sur le TDAH, mais il est actuellement suspendu et n'est plus proposé à l'enseignement (Diagnostic et Prise en Charge du TDAH, Université Paris Descartes).

L'organisation en DIU, regroupant trois villes où des experts ont développé des réseaux, favorise les stratégies de collaboration dans des domaines d'expertise, et permet d'éviter une situation de concurrence.

### **Public visé et débouchés professionnels**

Le TDAH est un trouble fréquent chez l'enfant et l'adulte. Les professionnels ont souvent une formation initiale limitée sur ce trouble, et uniquement centrée sur l'enfant. Devant la meilleure reconnaissance actuelle de ce trouble, de nombreux professionnels travaillant avec des enfants souhaitent souvent une formation plus approfondie et pragmatique en vue d'améliorer leurs compétences de repérage et de prise en charge. Les professionnels dans le champ de la santé mentale de l'adulte sont très peu formés au TDAH. Par exemple, les psychiatres d'adulte n'ont que quelques heures d'enseignement, et au cours de leur formation d'interne ne font qu'un stage de pédopsychiatrie où la problématique du TDAH est éventuellement abordée. Ainsi, par exemple, dans la région Grand Est il n'y a que quelques psychiatres qui prennent en charge des patients adultes avec TDAH.

Le DIU est ainsi une formation complémentaire pour des professionnels de la santé déjà diplômés dans leur parcours initial (docteurs en médecine, psychologues titulaires du Master de psychologie ou de neuropsychologie, internes en psychiatrie, orthophonistes, psychomotriciens).

Il existe encore très peu de médecins ou de centres spécialisés qui connaissent la clinique particulière et les thérapeutiques de ce trouble, notamment chez l'adulte. Il existe ainsi un public intéressé important. Les organisateurs du DIU ont déjà mis en place de nombreuses actions de formation sur le TDAH, mais uniquement dans un format court (maximum une 1/2 journée) : communications dans des congrès, formation médicale continue, développement personnel continu (DPC)... Il y a eu de manière constante un vif intérêt et un nombre de participants élevés. Or ces formations ne permettent pas d'acquérir une base de connaissance solide et complète pour leur pratique.

Le DIU permettrait aux professionnels de développer leurs connaissances et leur expertise dans la prise en charge de patients avec TDAH. Les praticiens ayant acquis ainsi un socle solide sur le TDAH pourront développer une activité spécifique, dans le contexte hospitalier ou libéral, dans laquelle ils sont reconnus comme experts.

### **Références**

(1) Weibel S, Menard O, Ionita A, et al. (2019) Practical considerations for the evaluation and management of Attention Deficit Hyperactivity Disorder (ADHD) in adults. L'Encéphale Available at: <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0013700619302507>.

(2) [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2015-02/tdah\\_argumentaire.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2015-02/tdah_argumentaire.pdf)

(3) <https://www.tdah-france.fr/-L-association-.html>

## **III. Composante de rattachement : Faculté de médecine**

### **A. Composantes ou services associées : /**

### **B. Universités partenaires : Université Lyon 1, Université de Lille**

### **C. Autres partenariats : /**

## **IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg**

### **Pr Gilles Bertschy (MD, PhD)**

PU-PH – Faculté de Médecine, Université de Strasbourg

Inserm U1114 Neuropsychologie cognitive et physiopathologie de la schizophrénie

Responsable du Service de Psychiatrie 2,

Chef du Pôle de Psychiatrie, Santé Mentale et Addictologie Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Tél. : 03 88 11 65 48

Courriel. : gilles.bertschy@chru-strasbourg.fr

## V. Conditions d'admission et public concerné

### A. Mode de recrutement / sélection

Psychologues, Psychiatres, Médecins, Internes en Psychiatrie, Orthophonistes, Ergothérapeutes, Psychomotriciens.

Évaluation sur évaluation de dossier et lettre motivation et éventuellement entretien en vidéoconférence, évaluation de dossier pour des personnes n'ayant pas ces diplômes, mais ayant une expérience de prise en charge de personnes avec TDAH.

Niveau de recrutement : Master de psychologie, DES de Psychiatrie, doctorat en médecine, DE d'orthophonie, psychomotricité ou ergothérapie. Évaluation ad hoc, dans les autres cas.

B. **Effectifs prévisionnels** : Minimum : 8 participants / Maximum : 20 participants à Strasbourg

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

### Modalités d'obtention du diplôme

- Rédaction d'un mémoire (environ 35 pages) sur la prise en charge d'une situation clinique de TDAH.

- Oral de contrôle de connaissances, et de présentation du mémoire. L'oral consistera en un cas clinique à préparer pendant 20 minutes avec 10 minutes de présentation et 10 minutes de questions sur le cas clinique et une présentation sur le mémoire.

Le jury sera composé des responsables pédagogiques du DIU des 3 villes organisatrices.

Le mémoire et la soutenance déterminent chacun 50% de la note globale. Une moyenne de 10/20 est nécessaire.

En cas d'échec, une nouvelle soutenance après correction du mémoire selon les indications du jury sera possible dans les 6 mois suivant la date de la première soutenance.

## VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

### A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Pr Carmen Schroeder	PUPH		Médecine	2h	Sommeil et TDAH
Luisa Weiner	MCU		Psychologie	5h	TCC, TCD, remédiation cognitive
Pr Céline Clément	PU		ESPE	2h	Adaptation scolaires, groupes habilités parentales
Dr Benjamin Rolland	MCUPH		Université Lyon 1	6h	Bases cliniques, traitement médicamenteux, addictologie

					(adulte)
Pr Pierre Fourneret	PUPH		Université Lyon 1	6h	Bases clinique et traitement (enfant)
Pr Caroline Demily	PUPH		Université Lyon 1	4h	Bases neurobiologiques et neuro-développementales
Pr Luc Zimmer	PUPH		Université Lyon 1	3h	Bases neurobiologiques du traitement médicamenteux
Pr Olivier Cottencin	PUPH		Université Lille	1h	Addictologie
Pr Louis Vallée	PUPH		Université Lille	2h	Comorbidités neuropédiatriques

## B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Dr Sébastien Weibel, Praticien Hospitalier	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	6h	Comorbidités psychiatriques, Prise en charge intégrée, traitement psychothérapeutique
Dr Sonja Finck, pédopsychiatre	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Groupes habilités parentales
Dr Flavien Giacomini, Chef de clinique	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h	Groupes habilités parentales
Dr Agnès Gras-Vincendon, Praticien Hospitalier	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h	Prise en charge médicosociale du TDAH
Isabelle Frey, psychologue	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h	Psychothérapie ciblant la régulation émotionnelle (enfant)
Enzo Lachaux, psychologue	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h	Psychothérapie ciblant la régulation émotionnelle (adulte)
Juliette Bortmann, psychologue	Pratique privée, Strasbourg	1h	TCC
Emilie Ritter, neuropsychologue	Pratique privée, Strasbourg	2h	remédiation cognitive
Dr Aurélie Richard-Mornas, Praticien Hospitalier	CHU Lyon	2h	Diagnostic
Solène Montègue, neuropsychologue	Hôpital du Vinatier, Lyon	2h	Diagnostic, échelles d'évaluations
Dr Jean-Michel Dorey, Praticien Hospitalier	Hôpital du Vinatier, Lyon	3h	Spécificités cliniques aux différents âges
Dr Olivier Ménard, psychiatre	CHU Lille	2h	Addictologie, Haut potentiel
Dr Louise Carton, psychiatre pharmacologue	CHU Lille	4h	Traitement médicamenteux, risques, aspects réglementaires
Dr François Medjkane, Pédopsychiatre	CHU Lille	3h	Comorbidités pédopsychiatriques
Dr Aesa Parenti	CHU Lille	3h	Comorbidités pédopsychiatriques, Prise en charge psychosociale
Dr Marie Pierre Lemaitre	CHU Lille	3h	Troubles des apprentissages

## VIII. Enseignements

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	Cours magistral	Cours intégrés	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Temps étudiant	Total (HETD)
------------------	---------	-------	-----------------------	----------	-----------------	----------------	-----------------	-------------------	----------------	--------------

Bases cliniques du TDAH		<ul style="list-style-type: none"> <li>-connaître les principaux signes cliniques chez l'enfant et chez l'adulte</li> <li>-comprendre l'évolution des symptômes aux cours du développement</li> <li>-connaître et savoir utiliser la méthode d'entretien clinique et les outils diagnostiques</li> <li>-comprendre une évaluation neuropsychologique</li> </ul>	Médecine (psychiatrie) Psychologie	18h				3h	
Le TDAH dans ses formes complexes		<ul style="list-style-type: none"> <li>-connaître et évaluer les comorbidités neurodéveloppementales associées au TDAH</li> <li>- connaître et évaluer les comorbidités neurodéveloppementales associées au TDAH</li> <li>-évaluer un patient avec TDAH dans sa globalité</li> </ul>	Médecine (psychiatrie) Psychologie	30h				3h	
Bases biologiques du TDAH		<ul style="list-style-type: none"> <li>-connaître les principales pistes étiologiques et les mécanismes physiopathologiques du TDAH</li> </ul>	Médecine (psychiatrie) Psychologie	6h				1h	
Traitement médicamenteux du TDAH		<ul style="list-style-type: none"> <li>-connaître le principe du traitement médicamenteux</li> <li>-connaître les effets attendus, les effets secondaires et les risques (dopage cognitif)</li> <li>-connaître et savoir prescrire un traitement (pour les médecins)</li> </ul>	Médecine (psychiatrie) Psychologie	18h				3h	



Traitements psychosocial, psychothérapique et non-pharmacologique du TDAH		-connaître et savoir mettre en œuvre les mesures psychosociales (MDPH, adaptations scolaires) pertinentes pour les personnes avec TDAH et) -savoir orienter les patients vers l'auto-soin (ressources, coaching) -connaître les bases psychothérapies dans le TDAH (TCC, TCD, mindfulness, groupes parentaux) -connaître les bases des traitements non-pharmacologiques (neurofeedback, remédiation cognitive) -savoir conseiller les patients sur les règles hygiéno-diététiques pertinentes (alimentation, sommeil, etc.) -pouvoir interpréter le niveau de preuve des différentes approches thérapeutiques et l'expliquer aux patients	Médecine (psychiatrie) Psychologie Sciences de l'Education	28h				3h	
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP				<b>Total</b>	100h			13h	

**Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère :**

**Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée :**

*NB : un stage ne peut être reconnu en formation initiale que dans le cadre d'une année comptant au moins 200h de cours devant les étudiants.*

## IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations :** Evaluation au cours de la formation permettant de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.
- **Évaluation des enseignements :** Réunion de débriefing en fin de chaque session de 3 jours.
- **Conseil de perfectionnement :** *Composition :*

Le responsable scientifique

Les responsables pédagogiques de chaque ville

Des représentants de l'équipe pédagogique.

*Fonctionnement :*

Réunion annuelle avec bilan et relevé de remédiations. Analyse des aspects pédagogiques et stratégiques et pistes d'amélioration.

## X. Budget prévisionnel

### A. Financement à coût constant : gestion SFC

### B. Paramétrage des droits d'inscription

#### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE ( ) ou **MASTER (x)**

*Cocher ce qui convient en fonction du niveau de recrutement du diplôme*

#### 2. Droits spécifiques

*Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DIPLOME EN UN AN	1900 euros (droits d'inscription universitaire compris)  800 euros (DIU compris) pour les internes	SFC

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

*En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan*